



NOUS NOUS
ENGAGEONS POUR
LE DÉVELOPPEMENT
DURABLE DES
AÉROPORTS

NOUS CRÉONS UN CADRE
DE VIE DE QUALITÉ POUR
LE CITOYEN



www.sowaer.be
Liège: 0800 25 747
Charleroi: 0800 90 111



Nos conseils

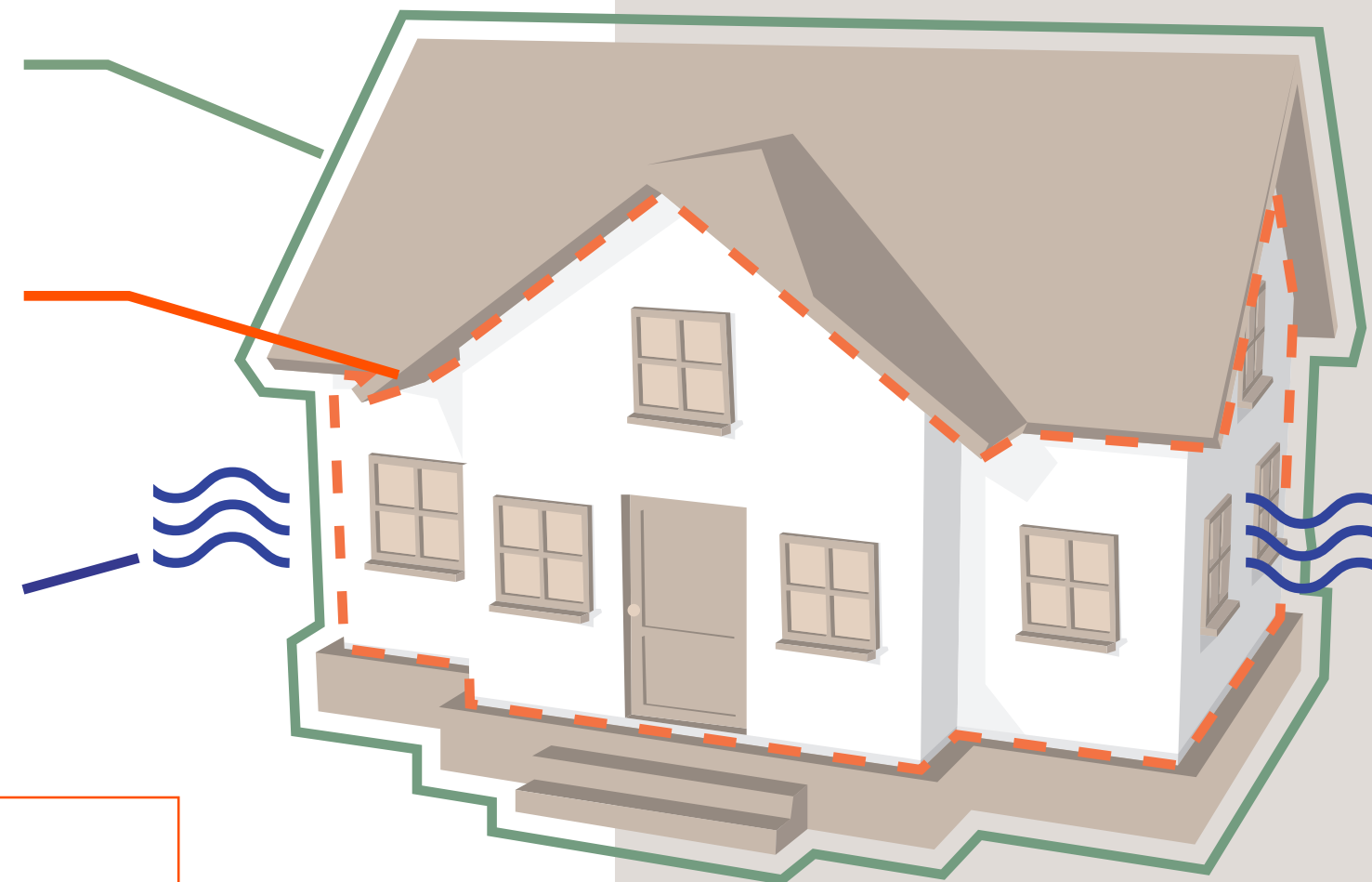
POUR S'ISOLER DES BRUITS EXTÉRIEURS ET/OU POUR AMÉLIORER L'ISOLATION THERMIQUE, PENSEZ À :

L'ISOLATION DES MURS, DES CHÂSSIS, DES FENÊTRES DE TOITURE ET DE LA TOITURE DE VOTRE BÂTIMENT (enveloppe extérieure de votre bien). Là où l'air passe, le bruit et le froid passent. Plus un bâtiment est étanche, plus sa performance acoustique et/ou thermique est bonne.

L'ISOLATION DU PLANCHER DES COMBLES, DES PLAFONDS EN CONTACT AVEC DES ESPACES NON CHAUFFÉS, DES PLAFONDS DES CAVES DE VOTRE BÂTIMENT (traitement par l'intérieur de votre bien). Pour éviter les bruits extérieurs et les déperditions thermiques, veillez soit à l'isolation des planchers des combles, soit à l'isolation des pièces non-chauffées et non étanches à l'air.

LA VENTILATION DE VOTRE BÂTIMENT. Qui dit bâtiment étanche à l'air, dit risque de condensation et de moisissures. N'oubliez pas de prévoir un système de ventilation adéquat complémentirement à vos travaux acoustiques et/ou thermiques.

Votre habitation



Le saviez-vous ?

- **La toiture** est une des principales sources de déperdition thermique des habitations traditionnelles. Or, une bonne isolation thermique de votre toiture peut aussi protéger votre habitation du bruit. Renseignez-vous sur l'utilisation du matériau adéquat.

- **L'isolation acoustique** d'une habitation contribue à l'amélioration de sa performance énergétique. La combinaison de l'isolation acoustique et thermique d'un bâtiment apportera un gain et un confort considérables en matière de bruit et d'économie d'énergie.



LE COIN DES BONNES ADRESSES :

- Pour toute question sur les primes en Région wallonne, conseils pratiques et informations, consultez les guichets de l'énergie : <https://energie.wallonie.be>

- Pour les questions techniques et de bonne mise en œuvre : <https://www.cstc.be>

